

# La composition des listes socialistes aux élections régionales

## Vellités rénovatrices et néo-féodalisation du PS

RÉMI LEFEBVRE  
Professeur de sciences politiques Lille 2,  
CERAPS

1. Les succès d'Europe Écologie aux élections européennes et la « modernité » dont se pare ce nouveau mouvement ont encore accentué cette injonction rénovatrice. Ce qui est en jeu à travers les régionales, c'est la prime de centralité du PS à gauche que contestent les écologistes (« Le PS c'est pas ça, c'est plus ça », déclare Daniel Cohn-Bendit à *Libération*, le 10 janvier 2010). On a pourtant montré que les Verts qui restent le noyau d'Europe Écologie n'ont pas résisté à la professionnalisation politique. Il est loin le temps où les écologistes défendaient « la politique autrement » et cherchaient à subvertir le jeu politique professionnel. Les Verts, convertis au « réalisme » électoral, se sont normalisés et ont pleinement intériorisé les règles du jeu de la démocratie représentative telle qu'elle est. Voir Rémi Lefebvre, « Les pièges de la professionnalisation. Faire de la politique ou vivre de la politique ? », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2009.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, les militants socialistes étaient appelés le même jour à se prononcer sur une série de propositions relatives à la « rénovation » du parti et sur la désignation de leurs têtes de listes aux élections régionales. Ce jour-là, ils approuvèrent à plus de 60% le principe de la limitation du cumul des mandats, renvoyée cependant pour plus de précisions à une prochaine convention statutaire (interdiction d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local, limitation du cumul dans le temps), la prise en compte plus forte de la « diversité » dans la sélection des candidats et le respect plus strict de la parité ; mais ils assuraient, dans le même temps, la reconduction de la quasi-totalité des présidents de conseil régional sortants (18 sur 20), hommes âgés (moyenne d'âge supérieure à 65 ans, deux femmes), cumulants, professionnels de la politique ancrés localement de longue date.

Comment mieux illustrer l'ambiguïté d'un parti socialiste devenu une machine électorale professionnalisée et travaillé par une injonction au changement (interne et externe<sup>1</sup>) qu'il ne parvient pas à mettre en pratique ? Comment mettre en œuvre la rénovation dans une organisation au *leadership* affaibli, dominée par des intérêts électoraux territoriaux et des courants, affaiblis, devenus des conglomerats instables d'intérêts locaux ? Le processus de constitution des listes socialistes constitue un analyseur particulièrement heuristique des contradictions qui traversent aujourd'hui l'organisation socialiste et un révélateur de l'affaiblissement du centre dans un parti notabilisé.

### La composition des listes régionales : un exercice à hauts risques

Les élections européennes passées, l'agenda des partis de l'ex-gauche plurielle et du parti socialiste en particulier a été

tout particulièrement dominé, non par la crise économique et sociale, mais par l'enjeu interne que constituent les préparatifs des élections régionales et l'épineuse question de la composition des listes. Le mode de scrutin proportionnel confère aux partis politiques et à leurs fédérations (les listes étant, rappelons-le, départementales) un rôle essentiel dans cette élection. Le mandat régional occupe une place particulière dans l'espace des positions électives. Il constitue souvent une position d'attente suite à une défaite électorale ou un mandat secondaire pour un élu, souvent municipal, qui cherche à se consacrer à temps plein à la politique. L'éligibilité régionale est beaucoup plus que l'éligibilité cantonale fondée sur la mobilisation de ressources partisans (même si les ressources liées à la notabilité jouent un rôle non négligeable). En relative apesanteur territoriale ou liés au territoire principalement par le biais du second mandat qu'ils exercent, les conseillers régionaux doivent entretenir plus que d'autres catégories d'élus un capital spécifiquement partisan, lié à l'affiliation à un courant ou à l'investissement dans les responsabilités partisans, locales ou nationales, ces ressources conditionnant largement leur capacité à être élu ou réélu. Le niveau régional, comme l'élection européenne, permet aux partis politiques de rétribuer ou de reconvertir tout un ensemble de responsables : anciens élus battus (parlementaires, notamment, cherchant à rester « dans le jeu »), aspirants à la carrière politique sans ancrage municipal, collaborateurs ou proches d'élus, adjoints de grandes villes, responsables de courants... L'espace politique régional est faiblement autonomisé et largement perméable aux logiques politiques nationales, partisans et départementales. La circonscription de vote, départementale, dissocie le territoire de la représentation du territoire de l'action, régionale. Le fonctionnement du PS, fortement départementalisé et structuré par des fédérations départementales, renforce ce phénomène. Le cadre départemental permet aux « grands élus » en position de *leadership* sur le territoire d'exercer un contrôle politique étroit sur la désignation des candidats et de placer leurs « affidés ».

Plus conjoncturellement, les socialistes ont beaucoup à perdre dans les prochaines élections régionales. Ils sont en position de force et cherchent à préserver la quasi-totalité des régions (20 sur 22) qu'ils dirigent depuis leur écrasante victoire de 2004. La défaite aux élections européennes, seule élection « intermédiaire » perdue par le PS depuis 2002, a créé un climat de grande fébrilité. Depuis la défaite de 2002, le PS

2. Voir Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes*, Éditions du Croquant, 2006.
3. C'est d'ailleurs ce marché des postes électoraux que Nicolas Sarkozy cherche à tarir dans la réforme des collectivités locales qui doit être un temps fort de la fin de son mandat. La création du mandat de « conseiller territorial » qui pèse très fortement sur les anticipations stratégiques des élus pendant ces régionales doit permettre de réduire le nombre de postes de conseillers régionaux et cantonaux de 6 000 à 3 000.
4. Les équilibres du congrès de Reims doivent être globalement respectés dans les fédérations. Mais leur fluidité croissante rend complexe leur prise en compte. Après le congrès de Rennes, les courants sont devenus essentiellement des machines à répartir des postes (des sections aux ministères en passant par les élections européennes et régionales). Dans un parti qui se professionnalise à tous les niveaux, l'affiliation à un courant est plus que jamais dictée par ceux qui contrôlent localement les ressources stratégiques et électorales. Les courants, affaiblis, apparaissent essentiellement comme des coalitions fragiles d'intérêts contradictoires à base locale. Aussi se révèlent-ils incapables de structurer durablement les rapports de force et de réguler une concurrence interne devenue débridée (comme on a pu l'observer lors de la constitution des listes européennes de 2009). Le caractère composite des groupes réunis par Martine Aubry et Bertrand Delanoë a rendu impossible la constitution d'une véritable majorité au congrès de Reims. C'est souvent l'exercice redoutable de la composition des listes qui contribue à l'éclatement ou à la recomposition des courants sur le plan local.

se trouve<sup>2</sup> dans une situation paradoxale. Affaibli nationalement, écarté de la sphère du pouvoir central, idéologiquement dominé, privé de toute perspective structurante, il n'a jamais autant prospéré localement. La « logique des élections intermédiaires » qui pénalise aujourd'hui les gouvernements de droite en place profite au PS. En rééquilibrant localement le partage du pouvoir, elle assure une rente de situation au PS qui fait ainsi vivre des milliers de professionnels de la politique dont les logiques de carrière pèsent fortement sur son fonctionnement. Le PS se structure ainsi de plus en plus par rapport à cette spécificité institutionnelle française : le nombre considérable de mandats électifs liés à l'empilement des collectivités locales<sup>3</sup>. De nombreux socialistes se sont ainsi repliés dans le confort de leurs bastions, se désolidarisant du devenir national de leur parti. Le PS vit autrement dit une crise de croissance locale qui a vampirisé le centre du parti, affaibli par ailleurs par l'âpreté des luttes autour de la définition du *leadership*. Jamais le PS n'a compté autant d'élus et n'a autant vécu de et pour les collectivités locales. Les victoires aux élections régionales et cantonales de 2004 ont fortement accru le nombre de ses élus (694 conseillers généraux sur 4038, le nombre de conseillers régionaux socialistes augmentant de 60% avec 640 élus socialistes sur 1880 sièges).

On comprend que la composition des listes régionales socialistes soit dans ce contexte un exercice à haut risque et redouté, tant les intérêts électoraux et individuels sont prégnants. Il met à l'épreuve la direction du parti qui cherche à imprimer la « rénovation », d'autant plus qu'Europe Écologie a préempté la thématique du renouvellement. La fabrication des listes est le sous-produit complexe de multiples critères, souvent enchevêtrés, reformulés et retraduits en fonction de logiques de courants et de considérations locales : contraintes légales (parité), représentation des rapports de forces internes, plus ou moins solidifiés en « courants » (découlant du congrès qui définit la répartition des positions de pouvoir à tous les niveaux<sup>4</sup>), équilibres intra-départementaux, primes aux sortants, à la « compétence » et à l'investissement institutionnel (que la technicisation des politiques a eu tendance à accroître), critères liées à l'agenda « rénovateur » (renouvellement, prise en compte de la « diversité », promotion de la « société civile »). L'exercice est d'autant plus redoutable que le nombre de candidatures n'a jamais été aussi élevé, à en croire la direction (au PS, l'expression est courante chez les militants : « il y a les élus

et ceux qui veulent prendre leur place »). Un nombre croissant d'adhérents ne conçoivent leur engagement que sur le mode de l'exercice d'un mandat politique. Dans les faits, ce sont les commissions fédérales qui construisent les listes en tentant d'intégrer les divers critères (les courants sont plus ou moins souverains dans le choix de leurs positions éligibles). Les listes sont ensuite validées sur liste bloquée par les conseils fédéraux avant d'être soumises au vote des militants. La commission électorale nationale corrige enfin à la marge les listes, veillant à l'équilibre des courants et règle les litiges inhérents à ce type d'exercice.

La position de la direction est ambivalente dans ce processus et découle des conditions de sa légitimité initiale. Martine Aubry est élue à la tête du PS après le congrès de Reims à la faveur d'une alliance hétérogène, ce qui la fragilise d'emblée. L'élection européenne avait constitué une première occasion de mettre en œuvre « la rénovation » du parti et de construire un « *leadership* transformationnel » alors qu'il était initialement d'ordre « transactionnel » (H. Burns). Cette « rénovation » suppose une reprise en main de l'organisation et d'un certain point de vue sa re-centralisation, amorcée avec la consultation militante sur la limitation du cumul des mandats qui est une manière de construire un nouveau rapport de forces avec les élus du parti. Mais elle doit au moins provisoirement composer avec les « notables » dans un parti où la légitimité électorale est centrale et où la première secrétaire sera jugée sur sa capacité à conserver « ses » régions. Elle s'investit peu dans la question de la sélection des candidats aux régionales (les coûts anticipés étant jugés trop élevés) et laisse une forte autonomie aux fédérations. Quelques jours après les élections européennes, elle concède ainsi aux présidents de région sortants une grande liberté dans les stratégies d'alliance locales, la définition de leur programme et la composition des listes pour « permettre de conserver le maximum de régions ». Le pragmatisme électoral est de mise. En laissant la responsabilité de composer les listes aux têtes de liste et aux fédérations, Martine Aubry ne s'expose pas, prend de la hauteur mais s'interdit une réelle « rénovation » et un réel renouvellement de l'offre électorale.

### Les faux semblants de la « rénovation »

La composition des listes régionales intègre « l'impératif représentatif »<sup>5</sup> et les injonctions au rajeunissement, à la repré-

5. Cf. dans ce numéro, l'article de Laurent Godmer.

sentation de la « diversité » ou de la « société civile », encore renforcées par la prégnance du discours « rénovateur ». Le secrétaire national aux élections, Christophe Borgel, met en avant la multiplication par deux du nombre d'éligibles issus de la diversité et un renouvellement des sortants de 30%. Plus de 80 socialistes « aux couleurs de leur région » pourraient ainsi accéder aux hémicycles locaux, soit deux fois plus qu'en 2004, selon un objectif officiel. Deux têtes de liste départementales émergent à la « diversité » (Val d'Oise, Seine-Saint-Denis). La présence de personnalités issues du « mouvement social » et de la « société civile » (Isabelle This-Saint-Jean, ancien présidente de *Sauvons la Recherche*, Guy Eyer mann, ancien délégué syndical de *New Fabris* à Châtelerault, Francis Wilsius, ancien secrétaire de *Ford-Aquitaine*, Denis Parise, secrétaire du comité d'entreprise de *Molex* en Midi-Pyrénées, Sylvain Stanesco de *Stein-Industries* dans le Nord...) dissimule mal la quasi-inexistence de candidats issus des catégories populaires (autant dire que la « diversité » n'est pas pensée comme sociale).

Certaines listes départementales ont certes été fortement renouvelées comme la liste de Saône-et-Loire (à 83%) dont la moyenne d'âge est de 43 ans. Mais c'est souvent un « trompe-l'œil ». Dans la constitution des listes, il est des manières de « donner le change sans changer la donne ». Le renouvellement se fait dans de nombreuses fédérations sur les femmes sortantes ou les derniers de liste (et non les positions éligibles). La liste de la fédération du Nord s'est renouvelée ainsi largement en sacrifiant les femmes sortantes (beaucoup avaient été élues pour la première fois en 2004). Les sortants hommes sont quasiment tous reconduits (une ou deux positions éligibles sont données à un non sortant homme). La première sortante arrive à la douzième position (elle est MRC et non socialiste). Comme ironise un militant sur son blog, « c'est la République des sortants et la République des sorties ». Notons par ailleurs que deux conseillers généraux, pris en compte sur le quota « renouvellement », sont candidats ! (certains conseillers généraux anticipent la création du mandat de conseiller territorial). La liste qui a suscité de nombreux mécontentements (pétitions, recours...) a été votée à main levée (en contradiction avec les statuts du parti) au conseil fédéral, la direction craignant qu'un vote secret ne conduise à son rejet.

La parité sur les listes socialistes n'est pas allée au-delà de l'obligation légale (une moitié de femmes sur les listes). Pour les têtes de liste départementales, on dénombre 24 femmes

(soit un pourcentage de 25%). Aucune femme ne dirige de liste dans les régions Champagne-Ardenne, Alsace, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais. De même, la limitation du cumul des mandats, approuvée par les militants, n'a guère été prise en compte (ce n'était pas une obligation mais une incitation). Le principe du non-cumul « *de mandat parlementaire avec une présidence d'exécutif local ou la participation à un exécutif* », adopté à une très large majorité (71,15%) lors de la consultation militante du 1<sup>er</sup> octobre, ne devrait s'imposer que lors des prochaines élections législatives et sénatoriales. Mais il était recommandé aux « *cumulards* » de devancer l'appel. S'ils sont réélus à la tête de leur région, les députés Jean-Jack Queyranne (Rhône-Alpes), Alain Rousset (Aquitaine), Michel Vauzelle (PACA) et Victorin Lurel (Guadeloupe) resteront donc parlementaires, tout comme les sénateurs Daniel Percheron (Nord-Pas-de-Calais), Alain Le Vern (Haute-Normandie), Jean-Pierre Masseret (Lorraine) et, en Bourgogne, François Patriat<sup>6</sup>. Le fait que les élections régionales ne soient pas couplées avec une autre élection locale fait craindre une forte abstention et a encouragé la sélection de candidats ancrés localement (appelés dans le langage indigène « locomotives »), *le capital politique allant classiquement au capital politique*. La faible notoriété des présidents sortants, révélés par plusieurs sondages, renforce encore cette stratégie. Jacques Auxiette, en région Pays de Loire, pour ne prendre que cet exemple, s'est ainsi entouré de cinq chefs de file départementaux bien implantés : une conseillère régionale et conseillère générale de Vendée, un conseiller régional et adjoint au maire de Mayenne, un conseiller général du Maine-et-Loire et adjoint au maire d'Angers, une conseillère régionale et maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, un conseiller régional et adjoint au maire du Mans.

### Dévaluation du capital partisan et affaiblissement du centre

Le processus de sélection dans son ensemble traduit la domination des logiques locales retraduites en logiques de « courants » et l'affaiblissement d'un centre du parti de plus en plus dominé par sa périphérie. Ce sont les commissions fédérales et les « grands » élus qui ont constitué les listes en prenant fortement en compte la répartition géographique du département (certaines listes ont été cantonalisées comme dans le Nord, manière d'anticiper là encore la mise

6. Parmi les autres députés membres d'un exécutif régional et ayant décidé de reprendre du service, on peut notamment citer Jean-Louis Gagnaire (Rhône-Alpes), Jean-Yves Le Déaut (Lorraine), Monique Iborra (Midi-Pyrénées) et Christian Paul (Bourgogne). Déjà présidée par un sénateur, la région Nord-Pas-de-Calais conservera en cas de victoire de la gauche deux vice-présidents sortants (les députés Catherine Génisson et Bernard Roman). Le cumul reste dominant chez les éligibles (on trouve en général des maires de communes moyennes et des adjoints de grande ville).

en place du conseiller territorial). La commission nationale ne modifie qu'à la marge les listes constituées par les instances locales. Ces légères modifications suscitent pourtant des protestations, voire des dissidences et des démissions qui traduisent l'affaiblissement de la discipline partisane. On peut ici émettre l'hypothèse que le parti parvient plus difficilement que par le passé à contenir les frustrations et à réguler les ambitions personnelles<sup>7</sup>. En témoigne le déroulement de la convention nationale de ratification des listes électorales qui se tint le 12 décembre 2009 à Tours. La veille de la convention, la commission nationale électorale du PS a débattu pendant 17 heures (de 10 heures à 3 heures du matin) pour régler les derniers litiges, sans parvenir à tous les résoudre. Le député Michel Sapin, proche de François Hollande, résume la difficulté de l'exercice : « *Diriger le parti dans les conditions issues de Reims est un véritable tour de force, et la constitution des listes en est l'exemple le plus difficile, car il faut tenir compte de courants qui n'en sont pas et qui sont tous divisés en sous-courants avec des exigences contradictoires...* » (*Médiapart*, décembre 2009). Benoît Hamon a menacé de démissionner de son poste de porte-parole pour protester contre le mauvais traitement réservé à ses camarades de courant (« *Un monde d'avance* »). Certains responsables socialistes accusent ce courant de se « battre systématiquement pour des itinérants de la politique, qui sont en recherche perpétuelle d'implantation ». Les représentants de cette motion, souvent jeunes et faiblement dotés en capital notabiliaire, peinent à se faire une place. Une dizaine de départements ont connu quelques modifications nationales ou « parachutages » comme l'ancien président du Mouvement de la jeunesse socialiste Razzy Hammadi dans le Calvados ou Marie-Noëlle Lienemann dans le Var.

7. La constitution des listes aux européennes de 2009 avait déjà été à l'origine de dissidences sans précédent de la part de grands élus insatisfaits. Dans une pétition lancée sur son site Internet, le maire de Lyon, Gérard Collomb, à l'origine de cette fronde inédite, avait appelé les militants à rejeter des listes « basées sur l'unique appréciation des dirigeants nationaux des courants ». Parmi les premiers signataires figuraient, outre le maire de Lyon, de nombreux présidents de conseils régionaux : François Patriat (Bourgogne), Jean-Jack Queyranne (Rhône-Alpes), Jean-Yves Le Drian (Bretagne) et Jean-Paul Denanot (Limousin). La pétition a revendiqué rapidement 600 signataires.

Ces réajustements apparaissent marginaux mais la convention a donné lieu à des prises de position et à des contestations publiques qui apparaissaient jusque-là de l'ordre de *l'impensable* dans ce type de rituel partisan. Ce type de récriminations étaient censurées, non publicisées ou renvoyées en coulisses. Le surmoi socialiste semble s'affaiblir. Un dirigeant proche de Martine Aubry, premier secrétaire de la fédération des Hauts-de-Seine, Pascal Buchet, mécontent à la suite du « repositionnement » d'un proche de Benoît Hamon en cinquième position sur sa liste, a investi la scène pour déclarer devant une assistance médusée : « Je ne serai pas le premier secrétaire d'un parti de voyous ! », juste avant le vote solennel des délégués et devant micros et caméras. Le

premier secrétaire fédéral de l'Ariège a protesté contre les changements introduits dans son département par la commission nationale. Le marseillais Patrick Mennucci, maire du premier arrondissement de Marseille, reprend alors les choses en main et en appelle à l'intérêt supérieur du parti : « Ce n'est pas que je suis mécontent mais je veux juste dire aux camarades que l'enjeu du jour n'est pas la troisième ou la cinquième place d'untel ou untel. L'enjeu, c'est de gagner toutes les régions ! On est dans un parti, on n'est pas dans un supermarché ! ». La presse fera écho de ces incidents (*Le Monde, Libération, Mediapart...*).

Le capital partisan national (en l'espèce l'appartenance au secrétariat national) ne garantit plus l'obtention de positions locales (ce qui ne signifie pas que les « parachutages » n'ont pas *toujours* posé des problèmes au PS. Mais le « national » semble plus démuné que par le passé par rapport aux exigences locales). Quatre secrétaires nationaux du parti n'ont pas été retenus sur les listes. Pouria Amirshahi, devenu en 2008 premier fédéral de la Charente et secrétaire national aux droits de l'Homme, sans mandat local, ne parvient pas à s'imposer dans sa propre fédération, se heurtant à une coalition de grands élus. Bertrand Monthubert, secrétaire national à la recherche, universitaire, mathématicien, ancien responsable de *Sauvons la Recherche*, est retiré *in extremis* de la liste régionale à Toulouse quelques jours avant sa validation. Il cumule trois handicaps. Il n'a pas reçu le soutien ou le parrainage des élus locaux et n'a aucun mandat local. Arrivé à la direction après le congrès de Reims, il n'est affilié à aucun courant. Membre de la direction du parti, il ne peut pas apparaître sur le quota « société civile ». Martine Aubry, qui l'avait propulsé à la direction du parti, ne parvient pas à le « rattraper nationalement ». Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, secrétaire nationale au logement, n'est pas retenue dans sa fédération, Gérard Collobomb s'étant ouvertement opposé à sa désignation. Razy Hammadi, en quête d'un ancrage local, n'a pu trouver de place éligible dans des conditions satisfaisantes. Le secrétaire national chargé des services publics a décidé de retirer sa candidature, il était en quatrième position dans le Calvados, jugeant qu'il s'agissait d'un « parachutage illégitime ». Il avait, dans un premier temps, postulé dans le Var, dont il est originaire, mais s'est trouvé là encore en butte à des résistances locales.

Enfin, ultime manifestation de cette prévalence des logiques locales, la direction socialiste est confronté au « cas



Frêche »<sup>8</sup>. La première secrétaire cherche d'abord à s'opposer à la candidature du président du conseil régional sortant, exclu du PS pour ses propos sur les harkis<sup>9</sup>. Elle y renonce dans un second temps, faute d'appuis locaux. Georges Frêche, fort d'une domination territoriale largement fondée sur le clientélisme, garde le soutien indéfectible des élus, des fédérations et des militants locaux. La question n'est pas évoquée lors de la convention de décembre 2009. Un conseiller de Martine Aubry confie alors à Mediapart : « *Il faut bien admettre que le combat est perdu. Les fédérations et les militants locaux ont tranché massivement, et il n'y a pas d'unanimité chez les leaders nationaux pour aller jusqu'à un affrontement. On n'a pas franchement d'autres solutions que de regarder ailleurs.* » Claude Bartolone, secrétaire national aux relations extérieures, accepte de reconnaître publiquement l'impasse dans laquelle s'est trouvée la direction du PS : « *On a tout fait pour trouver une alternative, notamment autour de la maire de Montpellier, Hélène Mandroux. Mais les Verts refusant de faire l'union, il n'est pas question de faire liste commune avec le seul Front de gauche. On a fait faire des sondages, et une telle liste arrive derrière Frêche. Ce qui reviendrait à se rallier aux conditions de Frêche entre les deux tours. Cela vaudrait-il vraiment mieux que de ne pas l'investir mais de le laisser seul ?* » (Mediapart). Un bras de fer s'engage néanmoins après les déclarations de Georges Frêche sur Laurent Fabius. Le Bureau national a investi le 2 janvier (40 voix pour, 5 abstentions) la maire de Montpellier, Hélène Mandroux, comme tête de liste face au président du conseil régional sortant. Georges Frêche contre-attaque, menaçant, en cas d'exclusion du PS de socialistes fidèles à sa liste, d'attaquer le parti en justice « pour non-respect du vote des militants ». Missionné en Languedoc-Roussillon, le bras droit de la première secrétaire, François Lamy tente de débaucher les cadres et co-listiers restés fidèles à Georges Frêche et brandit la menace d'exclusions. Les soutiens locaux de Georges Frêche fustigent « l'acharnement de certains membres de la direction » qui « foulent au pied la démocratie interne au profit d'ambitions personnelles » et s'élèvent contre « la violation flagrante des statuts ». La première secrétaire joue la restauration de son autorité et se pare à nouveau, à la faveur de cette controverse, des attributs de la « rénovation ».

Le cas Frêche apparaît au final emblématique d'une néo-féodalisation d'un parti où le poids des notables contraint fortement le jeu interne et affaiblit la capacité de la direction à

8. Le cas Frêche n'est pas isolé. En région Champagne-Ardenne, le président sortant est l'ancien socialiste Jean-Paul Bachy, exclu du PS en 2007 après s'être présenté comme dissident lors des législatives. Il mène toutefois la liste de rassemblement de la gauche (Parti socialiste, Parti communiste, Parti radical de gauche, Mouvement républicain et citoyen). Initialement, le PS avait désigné Jacques Meyer comme tête de liste dans la région. Il le sera finalement dans la Marne.
9. Soutenu par quatre des cinq fédérations socialistes du Languedoc-Roussillon (Lozère, Hérault, Gard et Pyrénées-Orientales), Georges Frêche avait envoyé en première ligne le conseiller régional socialiste audois Didier Codorniou devant le vote des adhérents en octobre 2009. Lors du vote militant le 30 octobre, Codorniou a recueilli 65% des suffrages militants. Le 3 décembre, les socialistes approuvent à 90% une liste menée par Georges Frêche.

mettre l'organisation en mouvement. Les courants, lorsqu'ils étaient encore vertébrés idéologiquement, ont longtemps pu tempérer ce poids des logiques locales ou concurrencer la légitimité notabiliaire, notamment au moment des régionales plus propices à la mobilisation d'un capital idéologique. Mais ils apparaissent de plus en plus comme des conglomérats fragiles de notables locaux et reproduisent plus qu'ils ne subvertissent les logiques territoriales. ■